

En avril, ne te découvre pas d'un fil.



SSIAD MARQUETTE-LEZ-LILLE

Flash Info Qualité



Bulletin n°29

14 avril 2022

QGDR-CI.23

« Agissons ensemble pour une amélioration continue de la qualité »

Installer Qualineo

Suite à l'acquisition du logiciel *Qualineo*, nous vous invitons à l'installer sur vos téléphones professionnels :

1. Aller sur Google et taper : **app.qualineo.io**
2. Renseigner votre espace de travail : [REDACTED]
3. Renseigner votre nom d'utilisateur : [REDACTED]
4. Renseigner votre mot de passe provisoire : [REDACTED]
6. L'application peut être installée directement sur téléphone en créant un raccourci.

Cette procédure allongée est uniquement présente lors d'une première connexion. Lorsque vous êtes déjà connecté une fois à l'application avec un appareil, la connexion sera ensuite simplifiée, et l'espace de travail ne vous sera plus demandé.

N'hésitez pas à demander de l'aide si besoin

NOUVEAU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION - HAS

Après plus de deux années de travail, la HAS amorce le déploiement du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS. A cette fin, elle publie deux documents : le **premier référentiel national** et le **manuel d'évaluation**. *Objectif ?* Proposer un cadre national unique, homogène et commun aux plus de 40 000 établissements et services sur le territoire. Centrée sur la personne accompagnée, ses souhaits, ses besoins et son projet, cette évaluation est conçue pour promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité qui favorise un meilleur accompagnement délivré aux personnes accueillies.

La structuration du référentiel d'évaluation, en 3 chapitres, 9 thématiques, 42 objectifs et 157 critères, vise à permettre l'analyse croisée du recueil de l'expérience de la personne accompagnée, de l'évaluation des pratiques mises en œuvre par les professionnels et de la dynamique impulsée par la gouvernance de l'ESSMS.

Le manuel détaille les exigences associées aux 157 critères et les éléments pour la mise en œuvre du référentiel

Chaque fiche critère précise :

- le champ d'application ;
- le niveau d'exigence ;
- les éléments d'évaluation (entretiens / consultation documentaire / observations) ;
- les référencements.

Les fiches pratiques décrivent les modalités de mise en œuvre : les trois méthodes, le système de notation, l'organisation de la visite, le guide d'entretien avec les membres du CVS, etc.

Le décret du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux fixe le rythme des évaluations à une évaluation tous les 5 ans. La programmation pluriannuelle de ces évaluations est arrêtée par l'(les) autorité(s) ayant délivré l'autorisation.

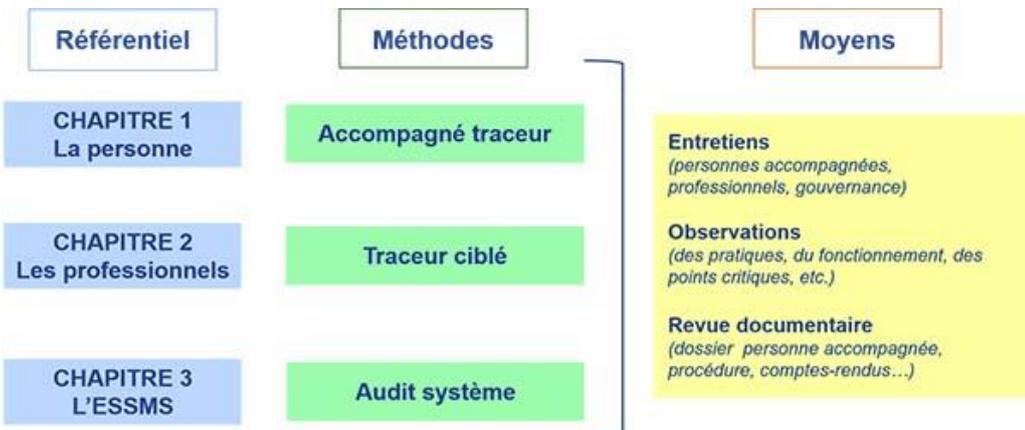
CARNET ROSE



Toute l'équipe tient à souhaiter la bienvenue à **ROMY**, née le 01 mars et à **NOA**, né le 14 mars.



Félicitations à **Mélanie** et **Manon**, les heureuses Mamans ainsi qu'à leurs compagnons !



Sources : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3323069/fr/mettre-en-oeuvre-l-evaluation-des-essms#toc_1_1
https://www.has-sante.fr/jcms/p_3323113/fr/la-has-publie-le-premier-referentiel-national-pour-evaluer-la-qualite-dans-le-social-et-le-medico-social